

1 EDITO

Strasbourg est une terre d'innovation. De nombreuses expérimentations sont menées sur le territoire : mobilité, habitat, environnement...

Le déploiement de la technologie mobile NFC s'inscrit pleinement dans cette démarche et dans la feuille de route stratégique « Strasbourg Eco 2020 » dont s'est dotée l'agglomération.

Le déploiement de services numériques permet de soutenir l'innovation et de développer l'attractivité de l'agglomération. La technologie NFC trouve de nombreuses applications dans les quatre secteurs clés sur lesquels s'appuie le développement économique de la Ville et la Communauté Urbaine de Strasbourg : technologies médicales et thérapies nouvelles, mobilités innovantes et multimodales, tertiaire supérieur international et activités créatives.

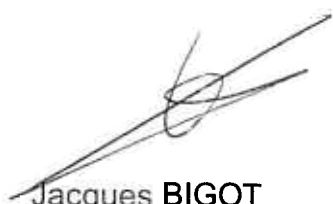
Les services mobiles sans contact représentent également une innovation sociale en termes d'usages. Ils accompagnent l'évolution des besoins et des comportements des citoyens dans la société numérique. En permettant l'accès à un éventail de services, en proposant une information de proximité, en favorisant l'interactivité, ils constituent un formidable outil pour les habitants de la cité. C'est pour la Ville et la Communauté urbaine de Strasbourg un nouveau vecteur pour assurer leurs missions de service public et un levier de la démocratie participative.

Avec près d'un million d'habitants au sein de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, le territoire présente un environnement particulièrement favorable au déploiement de ces services. Les expérimentations menées sur le territoire de l'agglomération en matière de paiement mobile, l'utilisation de cartes sans contact par les étudiants et les usagers des transports collectifs permettent de bénéficier d'un fort savoir-faire local sur la technologie NFC.

Ce projet offre l'opportunité de fédérer acteurs publics et acteurs privés autour d'une même ambition pour renforcer la compétitivité du territoire. Cette candidature démontre l'engagement de la Ville et de la Communauté urbaine de Strasbourg, l'implication des opérateurs et fournisseurs de services du secteur privé, et la capacité de l'ensemble des partenaires à travailler en synergie. Une vigilance particulière sera portée aux financements qui pourront être obtenus de l'Etat au regard des investissements importants que représente ce projet pour les collectivités.

Emergente, la technologie NFC est, de plus, un domaine ouvert à la créativité et à l'expression des talents locaux. De nombreux usages et applications de cette technologie restent à imaginer et constituent un champ d'action pour la recherche et un outil de création de valeur pour les entreprises du territoire.

Ensemble, construisons dès aujourd'hui la ville numérique au profit du bien-être des citoyens, du développement des entreprises et du rayonnement du territoire.



Jacques BIGOT
Président de la Communauté urbaine de
Strasbourg



Roland RIES
Maire de Strasbourg
Président de l'Eurodistrict